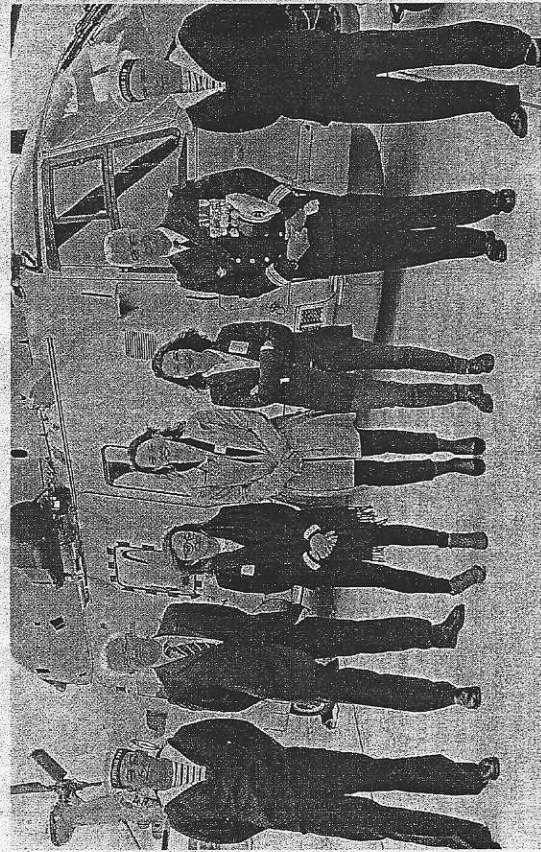


Lanvéoc

# Clotilde, Marie et Chloé, trois étudiantes à l'honneur

L'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine a aidé et accompagné tout au long de leur cursus scolaire les trois filles de 25 ans.



Les trois lauréates entourées du Capitaine de vaisseau Marc Gander et de l'amiral Jean-Louis Vichot et de deux équipages, pour la photo souvenir.

Vendredi, le Capitaine de vaisseau Marc Gander, commandant de l'aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic, recevait le vice-amiral Jean-Louis Vichot, président de l'ADOSM, pour une cérémonie mettant à l'honneur trois jeunes étudiantes en fin de cursus. « L'Association pour le développement des œuvres sociales de la Marine (ADOSM), explique l'amiral Louis Vichot, a été créée en 1939, en réaction à la catastrophe du sous-marin Phérix, le 15 juin 1939, en baie de Cam Ranh, disparu avec

71 membres d'équipage. Cette disparition avait bouleversé l'opinion publique française et provoqué un élan de solidarité. Des dons nombreux et importants furent adressés au ministre de la Marine. L'ADOSM, nouvellement créée, fut ainsi chargée de répartir ces dons entre les familles durement touchées. Elle s'est donnée comme première mission d'aider les enfants de marins et personnels civils, ayant travaillé pour la Défense, disparus, pour leur permettre de réaliser leurs

études dans les moins mauvaises conditions. » Entre dons, prêts et bourses d'études, l'ADOSM apporte son soutien et accompagne ainsi 450 jeunes. Au cours de cette cérémonie, elle honore ainsi, en remettant le prix Geoffroy Boëtie, « un orphelin particulièrement méritant qui a eu la volonté d'achever ses études tout en étant lourdement handicapé. Disparu aujourd'hui, il reste un modèle en matière de courage et de volonté. »

Clotilde Mancel



« Mon père est décédé le 13 mai 2000. Il était électricien civil à la DCN (DCNS aujourd'hui) à l'île-Longue. J'ai une grande sœur, infirmière et un petit frère en Bac Pro électricien. » Après avoir constitué son dossier de demande d'aide, Clotilde se voit accorder une aide dès sa deuxième année d'étude. Aujourd'hui, elle est diplômée en master structures médico-sociales. Actuellement, chargée de mission auprès d'enfants handicapés moteurs. « Mon projet est de diriger une structure médico-sociale, plus spécifiquement dans le secteur de la réinsertion sociale. » La cérémonie ? « Je ne m'attendais pas à ça ! Elle me permet de rencontrer ceux qui m'ont aidé durant tout mon parcours. Je garderai bien sûr un lien avec l'association ! »

Marie Le Gall



« Mon père était retraité des maîtres-pompier de Brest, il est mort en 2009. Je suis la seconde d'une fratrie de quatre frères et sœur. Diplômée en master de droit, j'ai eu mon diplôme d'avocat, le CAPA, (Certificat d'aptitude à la profession d'avocat) et j'ai prêté serment en décembre. Je travaille au sein du service juridique dans l'administration. » La cérémonie ? « Je ne savais pas qu'une cérémonie comme ça existait ! Je remercie l'association pour leur soutien, leur réactivité dans leurs actions. C'est avec grand plaisir que je participerai au réseau des Pupilles. »

Chloé Leblond



« Mon père est décédé en 2009, il était premier-maître, affecté sur le Capricorne. Je suis diplômée d'un master en droit, sciences sanitaires et sociales. J'ai deux sœurs. » Son parcours ? Concours de directeur d'établissement sanitaire social et médico-social, haut fonctionnaire en formation à l'école des hautes études de santé publique à Ferrer, pendant deux ans : « A l'issue, directrice d'un établissement médico-social. » La cérémonie ? « Je ne savais pas que cela existait, je remercie Gisela Dupuyet et Hélène Heilmann pour leur soutien indéfectible tout au long de mes études. A mon tour d'intégrer la boucle et d'aider les autres. »